

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 septembre 2020 à 20 H 30.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Eric BERGE, Hélène MESTRE, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Rémi RENSY, Nelly LEMAIRE

Excusées : Claire ANDRE, Evelyne VELDEMAN (procuration à François PERRIN)

Thibaut MADELINE est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- MISE À JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une modification des servitudes d'utilité publique (distances de sécurité) a été instituée par l'arrêté préfectoral du 11 juin 2020, elles passent de 355 m à 600 m, l'incidence est que pour toutes les constructions de bâtiments accueillant du public (+ 100 personnes) ainsi que les immeubles de grande hauteur devront obtenir un avis favorable de GRTgaz. Un arrêté doit être pris par le maire pour indiquer que le PLU a été mis à jour.

2- FORET

Le Conseil après avoir délibéré approuve les propositions d'inscription à l'état d'assiette pour l'année 2021, à savoir : parcelle 9 régénération secondaire (coupe de frênes à commercialiser et houppiers en affouage) et parcelle 12 (relevé de couvert sous taillis en affouage), l'exploitation des parcelles 18 et 19 sont reportées.

Tarif de l'affouage : 16 € et stère houppier : 6 €.

3- AGEDI

François PERRIN est élu délégué au sein du syndicat : « Agence de Gestion et Développement Informatique » (gestion du logiciel urbanisme)

4- TRAVAUX ECOLE

Le Conseil après avoir délibéré, sollicite une aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du programme « Village Côte d'Or » pour les travaux de remplacement du carrelage de l'école, s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du CD au titre de ce projet et atteste de la propriété communale des locaux concernés par les travaux.

5- ECOLE

Le Maire informe que compte tenu du Covid, le troisième conseil d'école n'a pas eu lieu.

Les effectifs à la rentrée sont les suivants : à Bonnencontre (CM1 CM2) 27 élèves (dont 12 Bonnencontre) à Bagnot (CE1 CE2) 23 (dont 7 Bonnencontre), Broin (GS CP) 19 (dont 7 Bonnencontre) Maternelle 23 (dont 8 Bonnencontre), soit un total de 34 élèves de Bonnencontre et 92 pour le RPI.

Après avoir délibéré le Conseil fixe à l'unanimité, les crédits pour les fournitures scolaires de l'année scolaire 2020/2021 à 48 € par élève du primaire et 53 € par élève de maternelle.

6- QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe que les travaux de la Place sont presque terminés. Il reste les panneaux et le marquage au sol pour l'arrêt de bus. La pose de grilles d'écoulement a révélé l'état de notre réseau d'eau pluviale : il est bouché à 50%. Un devis de vidange a été demandé à l'entreprise Brochot.

Le Maire informe que certains services de la Trésorerie de Seurre se déplacent vers les buralistes (dispositif de paiement de proximité) maxi 300 € en numéraire et CB au-delà.

Le Maire informe que les travaux de récupération des eaux pluviales au 36 Grande rue ont été réalisés.

Le Maire remercie messieurs Pierre Mougin, Dominique Dailloux et Lionel Vérot pour les travaux qu'ils ont effectués au cimetière : le portoir à arrosoirs, une grille qui sécurise le puits situé au bas de la ruelle d'Eau et la réparation en cours des volets de la maison du 24 Grande rue.

Un devis a été demandé à Girod pour les panneaux d'intersection.

ADMR remercie la commune pour le virement de la subvention 2020.

Lionel Vérot, premier adjoint, régisseur des terrains locatifs du bord de Saône fait le bilan de la saison : 54 terrains loués pour une recette de 8621 €.

La séance est levée à 21 h 30.